



Les différents acteurs de la BI du RSSS

1. L'utilisateur
2. Le demandeur de service
3. Le professionnel
4. L'interprète
5. L'administrateur de la BI

L'utilisateur

L'utilisateur est la personne qui bénéficie du service d'interprétariat. Il s'agit d'une personne dont la connaissance limitée du français ne lui permet pas d'avoir un bon accès aux services de santé et aux services sociaux.

Cette personne ne paie pas pour ce service.



Le demandeur

Le demandeur est la personne qui travaille pour un établissement du RSSS et qui fait la demande à la BI du RSSS pour obtenir le service d'un interprète. Cette personne peut faire la demande pour elle-même ou pour un membre de son équipe.

Le demandeur peut avoir un compte dans le système de gestion des demandes ou passer par le formulaire web.

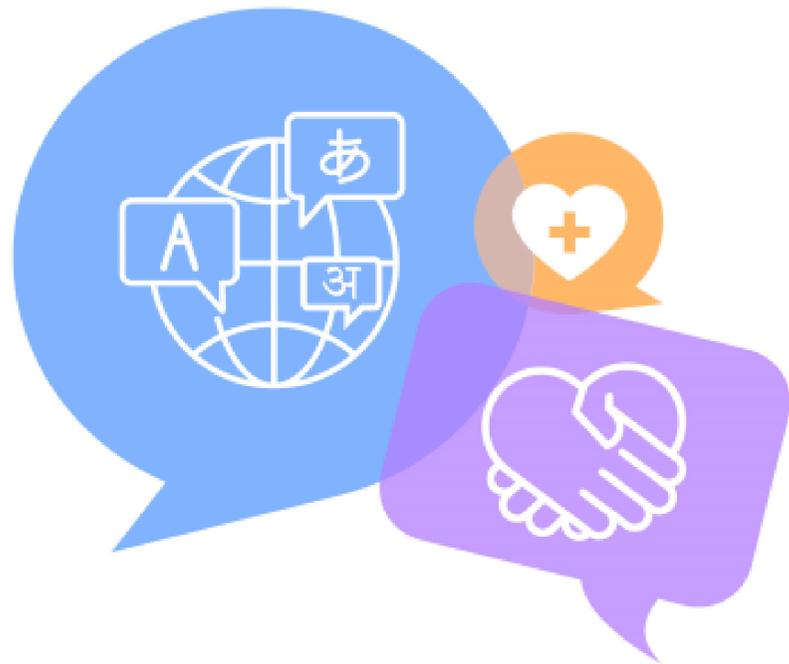
Occasionnellement, le demandeur travaille pour un organisme communautaire.

L'établissement demandeur défraie le coût du service.



Le professionnel

Le professionnel est généralement un clinicien qui œuvre dans le réseau de la santé et des services sociaux et qui a besoin d'un interprète qui maîtrise la langue de l'utilisateur ou de l'utilisatrice dans le contexte d'une évaluation de ses besoins ou de son plan de traitement ou d'intervention.



L'interprète

Il s'agit d'un interprète formel recruté par la BI pour offrir le service d'interprétariat et de traduction dans le RSSS.

Un interprète formel possède des compétences linguistiques dans la langue de la société d'accueil et dans la langue du bénéficiaire. Il peut avoir suivi une formation universitaire en interprétariat, un programme de formation offert par l'organisme gestionnaire de la banque d'interprètes ou un programme reconnu par ce dernier. Il possède également une solide connaissance du milieu qu'il dessert et des considérations socio-culturelles de l'utilisateur ou de l'utilisatrice.

Le terme interprétation fait référence au processus par lequel un message parlé ou gestuel dans une langue donnée est transposé, avec le même sens, dans une autre langue.

Une interprétation professionnelle est fidèle et confidentielle.



L'administrateur de la Banque d'interprètes (BI)

La BI est le service qui jumèle un interprète à un professionnel du RSSS pour sa rencontre avec un usager ou une usagère.

La BI travaille également aux tâches suivantes:

- recrutement des interprètes
- soutien et formation des interprètes
- gestion financière et administrative
- gestion des plaintes et des différends

